Berguette Molinghem

ISBERGUES INFOS

- Septembre 2014 -

Sommaire

Vie Municipale 2 - 14

- la rentrée à l'école municipale de musique
- journée de randonnée adaptée de l'A.N.P.E.A
- compte rendu du conseil municipal de juin
- accueils de loisirs de juillet et août
- vente aux enchères de matériel communal
- Isbergues, « Ville ouverte, ville en fête »
- festivités du quartier du Pont-à-Balques
- grand prix d'Isbergues Pas-de-Calais
- accueil de loisirs d'automne
- menu des restaurants municipaux

Vie Associative et Sportive 15 - 18

- rentrée zen avec la section yoga de la M.J.E.P
- amicale laïque d'Isbergues
- section gymnastique de la M.J.E.P
- judo club d'Isbergues
- A.S.M lutte
- club d'échecs « La tour infernale »
- E.S.Isbergues basket-ball
- section danse de la M.J.E.P
- amicale des donneurs de sang bénévoles
- E.S.D.I football
- fanfare de Molinghem-Isbergues
- loto de l'amicale du personnel communal
- club « Vivre et sourire »
- association évasions
- **Nouveau !** Une section d'initiation à l'escrime
- bougez pour votre santé avec la M.J.E.P
- concert d'automne de l'harmonie

Vie Culturelle 19 - 20

- retour sur… « La nuit des étoiles »
- « A fond la gomme » et « Flying zozios »
- trois expositions photos de Light Motiv
- l'heure du conte - bébé lecteur

Informations Générales 21 - 22

- dégradations du mobilier urbain
- le P.L.I.E : un accompagnement pour l'emploi

Bloc Notes 23 - 24

Réunion du conseil municipal

Le conseil municipal de la ville d'Isbergues se réunira le **jeudi 25 septembre 2014** à 18 h à l'hôtel de ville d'Isbergues.

Journées Européennes du patrimoine

A l'occasion des journées européennes du patrimoine qui se dérouleront les 20 et 21 septembre 2014, l'**A**ssociation **L**ocale **p**our l'**H**istoire de l'**A**rtois (A.L.P.H.A) organise la visite guidée de l'église Saint-Maurice à 14 h et de l'église Sainte Isbergue à 16 h, le **samedi 20 septembre 2014**.

Passage de la balayeuse

La balayeuse de la Communauté de Communes Artois Flandres, effectuera le nettoyage des rues de la commune pendant la période **du 8 au 12 septembre.**

Pour tout renseignement concernant ce service contactez **la Communauté de Communes Artois Flandres (C.C.A.F)** au **03.21.61.54.40.**

NE MANQUEZ PAS LES DEUX GRANDS RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE !!!

Isbergues,
« Ville ouverte, ville en fête »
Dimanche 14 septembre

et le

Grand Prix d'Isbergues Pas-de-Calais
GPI Dimanche 21 septembre

Détail des manifestations dans cette édition du bulletin municipal

Directeur de la publication : **Jacques Napieraj**
Rédaction, conception et impression : Mairie d'Isbergues - Service informations - 37, rue Jean Jaurès - 62330 Isbergues
Tel : 03.21.61.30.80 - Courriel : service-informations@ville-isbergues.fr - Site Internet : www.ville-isbergues.fr
Dépôt légal : Septembre 2014 - Tirage en 4 550 exemplaires - Distribution gratuite.

Impression Ville d'Isbergues

Journal d'informations municipales n°275

Etat-civil

NAISSANCES

Le 3 juillet, **Angélina Regnier**, fille d'Angélique, *13 Coron Féron.*
Le 13 juillet, **Baptiste François**, fils de Grégory et de Carine Chartier, *24 rue Pierre Loti.*
Le 16 juillet, **Thiméo Wattrelos**, fils d'Isabelle, *304 rue Louis Dupont.*
Le 28 juillet, **Robain Thibaut**, fils de Mathieu et de Mélanie Jonard, *516 rue Danton.*
Le 2 août, **Flavie Sagot,** fille de Thomas et de Mary Simon, *708 rue de l'Obloie.*

MARIAGES

Le 19 juillet, **Rémy Fardoux**, agent technique et **Lucie Delleville**, assistante maternelle, *192 rue Roger Salengro*.
Le 26 juillet, **Cédric Pouilly**, chef de ligne, et **Cindy Biausque**, mère au foyer, *12 rue Pierre Loti.*
Le 9 août, **Laurent Hoek**, électricien et **Sandrine Maubert**, mère au foyer, *4 bis rue Elsa Triolet.*
Le 9 août, **Rodrigue Delepierre**, laborantin en chimie et **David Trouillet**, agent d'entretien, *58 rue du Docteur Roux.*
Le 16 août, **Jean-Jacques Ledoux**, massicotier et **Anne-Christine Descamps**, secrétaire, *2 rue du Général Gouraud.*

DECES

Le 16 juillet, **Maurice Bailleul**, 83 ans, retraité, veuf de Gisèle Herreng, *103 rue Jean Jaurès.*
Le 19 juillet, **Jean-Jacques Beaussart**, 51 ans, *80 rue Pasteur, résidence les sablons.*
Le 21 juillet, **Gilles Benault**, 54 ans, *175 rue de l'Obloie.*
Le 7 août, **André Hannebique**, 55 ans, métallurgiste, époux de Régine Cottrez, *6 rue Pierre Loti.*
Le 11 août, **Evelyne Derville**, 56 ans, célibataire, *74 rue Canette.*
Le 14 août, **Christine Beugin**, 52 ans, épouse de Michet Minard, *1 rue Jacques Prévert.*
Le 16 août à l'E.H.P.A.D « Les Orchidées » **Marie Berdou,** 90 ans, veuve de Léon Mantel.
Le 18 août, **Viviane Prudhomme,** 71 ans, épouse de Bernard Noël, *400 rue Margonne.*
Le 18 août, **Thérèse Defebvin**, 53 ans, assistante technique à la cristallerie d'Arques, *8 rue de la Roupie.*

La rentrée à l'école municipale de musique

L'école de musique municipale d'Isbergues propose des cours de musique **à partir de la classe d'éveil** (enfants de grande section) **jusqu'au collège et au-delà**. Des cours **pour adultes** sont également dispensés.

La classe d'éveil

Elle permet aux jeunes élèves de s'initier à la musique grâce à la découverte des rythmes et des instruments au moyen de techniques adaptées.

La classe d'initiation *(classe de CP)*

Elle permet, en plus, aux élèves de s'initier à la pratique du Djembé. **A partir de 7 ans et en parallèle à la formation musicale, les enfants peuvent démarrer un instrument** et découvrir ainsi les joies de la pratique instrumentale.

La pratique collective

Elle est mise en valeur grâce à l'orchestre des élèves de l'école de musique et grâce aussi aux nombreux concerts des classes musicales et instrumentales qui permettent à chacun de montrer son talent.

A noter : les tarifs à l'année sont très abordables
10 € par an, pour l'éveil musical et l'initiation
15 € par an, pour la formation musicale
15 € par an, pour la pratique instrumentale

Les instruments sont prêtés pour permettre à tous de pratiquer un instrument. Les cours sont dispensés par des professeurs diplômés et expérimentés.

Inscriptions et réinscriptions

Mercredi 3 septembre 2014
de 17 h à 19 h
Samedi 6 septembre 2014
de 9 h à 12 h
Mercredi 10 septembre 2014
de 17 h à 19 h
Samedi 13 septembre 2014
de 9 à 12 h

Les permanences ont lieu à l'école de musique
26, rue Roger Salengro
Renseignements au **06.68.36.69.75**
(Madame Thérèse-Marie Durant)

Expression des conseillers municipaux

Conformément à la loi du 27 février 2002, « un espace est réservé dans le bulletin municipal à l'expression des conseillers municipaux ».

« Isbergues, Molinghem, Berguette, pour l'Avenir »

Chères Isberguoises, chers Isberguois,

Voici un an que le centre culturel a été inauguré. Lors du dernier conseil municipal, le Maire nous a vanté les bons résultats de fréquentation de « **son bébé** », flattant ainsi, une fois de plus, son égo et nous reprochant fermement d'avoir toujours été opposés à ce projet.

Nous rappelons que nous n'avons jamais été « contre » l'utilité d'un centre culturel pour les Isberguois, mais avons toujours dénoncé ce projet disproportionné, bien trop onéreux et non adapté à la taille et aux besoins de notre commune : il a coûté plus de 13 Millions d'euros auxquels il faut ajouter les dépenses de maîtrise d'œuvre. N'y avait-il pas d'autres priorités ?

Par ailleurs, un tel équipement représente, d'après nos calculs, un budget de fonctionnement ANNUEL de plus de 340 000 euros du fait de la quasi-absence de recettes. Les Isberguois sont-ils prêts à supporter ce financement, sachant que les personnes extérieures à la commune bénéficient aussi de la gratuité des spectacles et accepter longtemps ce système ?

Il ne suffit pas seulement d'informer la population sur la fréquentation mais également sur le coût réel du centre culturel ! Les Isberguois méritent la TRANSPARENCE !

Nous souhaitons une bonne reprise à chacune et chacun d'entre vous, ainsi qu'une bonne rentrée aux enfants qui reprennent le chemin de l'école.

Bernadette Duponchel, Dominique Delhaye, Chantal Dupuis, Christophe Brief, Marie Paule Clarebout
Tél : 06 31 91 08 06 - Mail : imb-pourlavenir@laposte.net

Réglementation du stationnement et de la circulation

Grand Prix d'Isbergues Pas-de-Calais des Jeunes
Dimanche 21 septembre 2014

A l'occasion des courses cyclistes organisées par le Club Cycliste Isbergues-Molinghem le dimanche 21 septembre, le stationnement de tous les véhicules sera interdit de 10 h 30 à 12 h : *rue de la Victoire D 186, rue de Guarbecque, rue de l'église de Berguette, rue E. Mille, rue Schuman, rue L. Blum, rue Cense Balque.* La circulation est interdite dans le sens contraire de la course. Le stationnement de tous les véhicules sera interdit de 12 h 30 à 16 h : *rue de la Victoire, D 186, rue J. Grévy, rue Albert 1er, rue L. Blum, rue Cense Balque*. La circulation est interdite dans le sens contraire de la course.

Journée de randonnée adaptée de l'A.N.P.E.A

L'A.N.P.E.A (**A**ssociation **N**ationale des **P**arents d'**E**nfants **A**veugles) de Witternesse-Isbergues organise le **mercredi 17 septembre 2014** une journée de randonnée adaptée aux personnes handicapées. A cette occasion, le stationnement des véhicules automobiles (sauf organisateurs) sera interdit sur le parking de la mairie annexe de Berguette de 7 h 30 à 17 h 30.

Permanences des élus

Hôtel de ville

M. Jacques Napieraj, *Maire*
Jeudi de 14 h 30 à 16 h

Uniquement sur rendez-vous :

Mme Micheline Dautriche, *1ère adjointe*
Adjointe chargée des personnes âgées, de la santé, du foyer-logement et des relations avec le C.C.A.S
1er et 3ème lundis du mois (après-midi)

M. Michel Bincteux, *adjoint chargé des relations avec le monde associatif, de l'environnement, des questions relatives aux espaces verts*
lundi matin

Mme Marie-Andrée Payelle, *adjointe chargée des affaires sociales et des personnes handicapées*
mardi matin

Mme Geneviève Dupont, *adjointe chargée du logement social, de l'urbanisme et de l'état-civil*
mardi après-midi

M. Philippe Campagne, *adjoint chargé de la jeunesse et des sports*
mercredi ou jeudi matin

Mme Nathalie Dereumetz, *adjointe chargée des affaires scolaires, péri et postscolaires, de la restauration scolaire, et de la culture*
mercredi ou vendredi après-midi

M. Gérard Corriette, *adjoint chargé de la communication, des affaires économiques et de la sécurité*
vendredi matin

M. Jean Bodlet, *conseiller municipal chargé des travaux, des voies et réseaux divers, de l'hydraulique, des bâtiments communaux (hors installations sportives), des affaires foncières et des relations avec le monde agricole*
sur rendez-vous

M. Michel Lefait, *député de la 8ème circonscription (en cas d'absence la permanence est assurée par sa suppléante Mme Micheline Dautriche)*
1er et 3ème lundis du mois de 16 h 30 à 18 h

Mairie annexe de Berguette

M. Thierry Dissaux, *maire délégué*
sur rendez-vous

Mairie annexe de Molinghem

M. Jean Bodlet, *maire délégué*
sur rendez-vous

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal
du Lundi 30 juin 2014

1. Naissances - Décès

Monsieur le Maire adresse ses condoléances aux familles de M. Claude Matuszak décédé le 28 mars 2014 (père de Mme Séverine Matuszak, employée de la commune), de M. Dominique Courty décédé le 26 avril 2014 (employé des services techniques), de Mme Marie-Madeleine Boufendoush décédée le 28 avril 2014 (mère de Mme Dorothée Mantel et de M. Franck Boufendoush, employés de la commune) et de Mme Alice Clerbout décédée le 30 avril 2014 (grand-mère de Mme Nathalie Quaegebeur, employée de la commune).

2. Remerciements

- amicale des donneurs de sang bénévoles du district d'Isbergues (soutien apporté au passage du relais de la flamme à Isbergues),
- inspecteur de l'éducation nationale (mise à disposition du centre culturel pour l'exposition des œuvres plastiques et les représentations chorales et théâtrales lors des rencontres culturelles),
- association « La SCY Rendale » (mise à disposition de barrières pour les représentations du spectacle « La légende des princes Irlandais », légende locale du VIIème siècle),

Pour subventions :

- **E**toile **S**portive d'**I**sbergues section tennis,
- club des aînés de Berguette,
- coopérative de l'école élémentaire Carnot,
- **A**ssociation **A**micale **S**portive **I**sberguoise volley-Ball,
- association des anciens combattants d'Isbergues,
- amicale laïque d'Isbergues.

3. Adoption des comptes rendus des réunions des 5 et 25 avril 2014

Les comptes rendus des réunions des 5 et 25 avril 2014 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

4. Adhésion au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services associés

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune d'Isbergues d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et des services associés pour ses besoins propres,

Considérant qu'eu égard à son expérience, la FDE 62 entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents, le conseil municipal approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique coordonné par la FDE 62 en application de sa délibération du 15 février 2014 et décide d'adhérer au groupement.

Monsieur le Maire est autorisé à prendre toutes mesures d'exécution de la délibération, notamment à signer le formulaire d'adhésion au groupement de commandes.

Délibération (n° 14.04.01) adoptée par 25 voix pour, 0 vote contre et 2 abstentions.

5. Confirmation du nombre de membres au sein du comité technique

Conformément à la loi il convient de définir le nombre de membres titulaires représentant le personnel au sein du comité technique. Ce nombre a été fixé à 3 par délibération n° 14.01.16 du 5 avril 2014 (le nombre de membres représentant le personnel doit être égal au nombre de membres représentant l'administration et le nombre de membres suppléants doit être égal au nombre de membres titulaires, au sein du comité technique.)

Il est également proposé le recueil, par le comité technique, de l'avis des représentants de la collectivité en relevant.

Le conseil municipal, après délibération (n° 14.04.02) adoptée à l'unanimité, décide le maintien du paritarisme numérique au sein du comité technique en fixant à 3 le nombre de membres titulaires, ainsi que le recueil, par le comité technique, de l'avis des représentants de la collectivité en relevant.

Le reste de la délibération n° 14-01-16 du 5 avril 2014 étant sans changement.

6. Revalorisation du traitement des agents contractuels recrutés compte tenu de l'accroissement saisonnier et temporaire d'activités

Compte tenu de la réforme des grilles indiciaires de la catégorie C, Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il conviendrait de modifier la délibération n°13.05.11 du 19 décembre 2013 prise pour le recrutement d'agents saisonniers et les délibérations n°13.05.09 et n°13.05.10 du 19 décembre 2013 prisent pour le recrutement d'agents contractuels compte tenu de l'accroissement temporaire d'activité.

Le conseil municipal, après délibérations n° 14.04.03, n° 14.04.04 et n° 14.04.05 adoptées à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à procéder à ces revalorisation, et de réévaluer automatiquement l'indice de traitement de ces agents, dès l'évolution des textes.

7. Recrutement d'agents contractuels compte tenu de l'accroissement temporaire d'activité

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il conviendrait de prévoir le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents compte tenu de l'accroissement temporaire d'activité dû à la réforme des rythmes scolaires.

Il est donc proposé de recruter des agents contractuels dans le grade d'adjoint technique de 2ème classe, du 1er septembre 2014 au 31 décembre 2014, dans la limite de 4 emplois au sein des services techniques.

Le conseil municipal, après délibération (n° 14.04.14) adoptée à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à procéder au recrutement et de revaloriser automatiquement l'indice de traitement de ces agents, dès l'évolution des textes.

8. Prestation de service auprès de la communauté de communes Artois-Flandres

La Communauté de Communes Artois Flandres a fait connaître ses besoins en matière de communication et de gestion de son site internet.

Monsieur le Maire propose que, dans le cadre de la mutualisation des moyens, la ville d'Isbergues assure cette charge.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide que la ville d'Isbergues assure cette prestation de service au profit de la Communauté de Communes Artois-Flandres pour la période du 1er juillet 2014 au 31 décembre 2014, en contrepartie la Communauté de Communes Artois-Flandres versera la somme de 8 418,96 € net représentant

le temps de travail consacré par le service information de la Ville pour cette prestation de service. Le versement s'effectuera mensuellement à mois échu.

Délibération (n° 14.04.06) adoptée à l'unanimité.

9. Adoption d'une motion concernant la future réforme territoriale

Par lettre en date du 13 mai 2014, le Président du Conseil Général invite le conseil municipal à adopter la motion suivante :

« Dans le cadre de la future réforme territoriale, il semble que la suppression des Départements soit envisagée. Il est évident que l'organisation territoriale de la France doit être revue, pour plus de lisibilité et d'économies, nous sommes d'ailleurs tout à fait disposés à y prendre notre part. Pour autant, la suppression pure et simple de l'échelon de proximité et de solidarité qu'est le Département amènerait trop de déséquilibres. Que ce soit en matière d'accompagnement des projets communaux, d'ingénierie territoriale ou d'aménagement du territoire, le Département est aujourd'hui un partenaire indispensable avec lequel nous avons su trouver des procédures innovantes. Par ailleurs, le transfert total des compétences du Département à la Région ou à l'Intercommunalité posera immanquablement de nombreux problèmes sans les économies escomptées à la clé s'agissant de politiques qu'il faudra bien assumer.

Enfin, nous restons attachés à la présence de représentants des territoires élus au scrutin uninominal direct, garant du lien naturel avec la population. Les compétences uniques ou la notion de chef de file, les partenariats contractualisés ou les schémas prescriptifs, les solutions locales ou les éventuelles fusions sont autant de pistes alternatives qui nous paraissent plus pertinentes qu'une suppression directe et généralisée d'un échelon territorial. Aussi, nous Elus du Pas-de Calais vous demandons, Monsieur le Président de la République, que soient prises en compte nos remarques dans ce débat qui doit s'engager sur cette nécessaire réforme territoriale. »

Le conseil municipal, après délibération (n° 14.04.07) adoptée à l'unanimité décide d'adopter la motion ci-dessus.

10. Adoption d'une motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France (A.M.F)

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'Association des Maires de France (A.M.F) a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'A.M.F, association pluraliste forte de ses 36 000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30 % de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'A.M.F prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune d'Isbergues rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi. La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la commune d'Isbergues estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

C'est pour toutes ces raisons que la commune d'Isbergues soutient les demandes de l'A.M.F :

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, source d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

Délibération adoptée par 23 votes pour, 2 votes contre et 2 abstentions (n° 14.04.08).

11. Fixation du montant de la participation voirie et réseaux concernant les travaux d'extension du réseau d'électricité et d'une voirie publique située rue du Mont de Cocagne

La délibération n° 08.06.27 du 19 décembre 2008 instaure la participation pour voirie et réseaux sur le territoire de la commune, en ce qui concerne le réseau de distribution d'électricité à compter du 1er janvier 2009 et la délibération n° 10.04.08 du 29 septembre 2010 modifie la délibération n° 08.06.27 afin d'instaurer la participation pour voirie et réseaux également pour les travaux d'aménagement et/ou de création de voirie publique sur la commune.

Considérant que l'implantation de nouvelles constructions dans le périmètre de la parcelle n° 719, nécessite la réalisation de travaux d'extension du réseau d'électricité et de la voirie publique dont le coût total estimé s'élève à 6 000,00 € TTC et que les terrains sont situés à moins de 80 mètres de la voie et que ces travaux sont exclusivement destinés à permettre l'implantation de nouvelles constructions sur des terrains desservis, le conseil municipal a décidé d'engager la réalisation des travaux d'extension du réseau d'électricité et de la voirie publique dont le coût total estimé s'élève à

6 000,00 € TTC en date du 1er juin 2014. Ce prix sera actualisable au moment de la réalisation effective des travaux.

La part du coût des travaux mis à la charge des propriétaires fonciers est fixée à 100 %.

Le montant de la participation pour voirie et réseaux est ramené à un prix calculé au mètre carré qui sera facturé aux propriétaires fonciers lors de la délivrance de l'autorisation d'occuper le sol.

Il est précisé que le (ou les) montant(s) de la participation seront établis en euros et que leur actualisation se fera en fonction de l'évolution de l'indice du coût de la construction publiée par l'I.N.S.E.E, lors de l'établissement des titres de recette émis après la délivrance des autorisations d'occuper le sol qui en constituent le fait générateur ou lors de l'établissement des conventions visées à l'article L 332-11-2 du code de l'urbanisme.

Délibération (n° 14.04.09) adoptée à l'unanimité.

12. Convention avec la compagnie « La Belle Histoire »

Monsieur le Maire présente le projet de convention proposé par la compagnie « La Belle Histoire » dans le cadre du projet lecture : le Conseil Général a missionné la compagnie « La Belle Histoire » pour le développement culturel départemental et la Ville s'engage à assurer la résidence de création de la compagnie « La Belle Histoire » à Isbergues en lien avec une politique locale de sensibilisation à la lecture et de gestion et d'animation du livre pour 3 ans (du 01/09/2014 au 31/08/2017, la convention pouvant faire l'objet d'un avenant tous les ans à la date du 1er septembre).

Pour chaque saison (2014/2015, 2015/2016, 2016/2017), la Ville s'engage à assurer l'accueil de la compagnie, le stockage, etc…, apporter une aide lors des manifestations culturelles et à assister la compagnie pour promouvoir la création et les manifestations culturelles (selon ses moyens).

La compagnie « La Belle Histoire » s'engage pour sa part, à assurer la création d'un spectacle tout public, la diffusion des spectacles et la mise en place d'ateliers théâtres scolaires (9 classes).

Le budget consacré par la ville pour ce projet de développement culturel en 2014/2015 est de 43 204 €.

Il est précisé que le spectacle tout public - jeune public, prévu pour cette saison, est « Un fusil à la main».

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de résidence et à présenter une demande de subvention auprès du Conseil Général afin d'obtenir une aide à la diffusion d'un spectacle agréé.

Délibération (n° 14.04.11) adoptée à l'unanimité.

13. Point sur le centre culturel

Madame l'adjointe à la culture et aux affaires scolaires rapporte l'activité du centre culturel :

Fréquentation du centre culturel : point au 11 juin 2014 (saison 2013 - 2014)

* 8 482 spectateurs aux représentations « tout public ».

* 2 552 spectateurs en représentation scolaire

Les spectacles « à grande jauge » ont été joués devant des salles pleines.

Rapport d'activités du secteur médiathèque au 11 juin 2014 :

* 1 712 inscrits.

* 71 172 prêts de documents (livres, revues, CD, DVD et reproductions d'œuvres d'art).

Monsieur le Maire souligne la pertinence de l'investissement au vu de la fréquentation.

13. Accueil de Loisirs Sans Hébergement - Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Caisse d'Allocations Familiales a la possibilité de subventionner les communes afin de pouvoir renouveler le matériel de l'Accueil de Loisirs.

Considérant que le matériel de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement nécessite un renouvellement, le conseil municipal, après délibération, autorise Monsieur le Maire à déposer auprès des services de la Caisse d'Allocations Familiales une demande de subvention afin de couvrir à hauteur de 40 % les dépenses d'investissement de l'Accueil de Loisirs.

Délibération (n° 14.04.12) adoptée à l'unanimité

14. Rapport annuel sur l'eau potable

En application de la loi n° 95-101 du 2 février 1995 et du décret n° 95-635 du 6 mai 1995, Monsieur le Maire présente au conseil municipal, le rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau potable pour l'année 2013.

Après les explications et commentaires nécessaires, le conseil municipal prend acte de la communication de ce rapport et ne formule aucune observation.

Délibération (n° 14.04.13) adoptée à l'unanimité.

15. Mise en conformité des écoles par rapport à la loi Peillon

En application de la loi Peillon, les écoles de la ville seront équipées de plaques comportant la Marianne et les drapeaux français et européen. La présentation en est faite aux conseillers.

16. Point sur l'accueil de loisirs sans hébergement de printemps

L'accueil de loisirs des vacances de printemps 2014 a ouvert ses portes aux enfants du mardi 22 avril au samedi 26 avril 2014. Le centre de loisirs a accueilli 90 enfants autour du thème « Le Brésil ». Ainsi, les enfants ont pu participer à différentes activités autour de cette thématique : cuisine brésilienne, jeux autour des spécificités du Brésil, découverte de sports brésiliens, initiation à la capoeira...

C'est une équipe constituée de 12 animateurs qui a accueilli les enfants âgés de 2 à 13 ans. Ces derniers étaient répartis en cinq groupes d'âge, leur permettant ainsi, de vivre des activités adaptées à leurs capacités. Les tout petits sont allés au cinéma Mega CGR de Bruay-la-Buissière pour voir le film « Rio 2 » en compagnie du groupe des 10/13 ans. Les enfants âgés de 2 à 5 ans sont allés à la colline aux animaux à Wierre-Effroy et visiter les marais de Clairmarais à Isnor en compagnie du groupe des 6 ans et de celui des 7 ans. Les enfants de 6 ans sont allés au bowling des Flandres à Hazebrouck accompagnés des enfants de 7 ans. Les enfants de 8/9 ans sont allés à Saint-Venant pour une matinée équitation. Les plus grands, âgés de 8/9 ans et de 10/13 ans sont allés au stade Pierre Mauroy de Lille, pour une visite guidée. L'après-midi, ils se sont initiés à la pétéca : sport brésilien et ont pu pratiquer le futsal dans une salle de sports de Villeneuve d'Ascq.

Dans le cadre du lien que le centre de loisirs des petites vacances essaye de tisser avec les parents, ces derniers ont été conviés à des séances d'animation (grand jeu, goûter) sur la semaine. De même, ils ont été conviés le jeudi soir à 18 h 30, à la salle A. Lamendin afin de participer à une initiation Capoeira. Enfants et parents ont répondu présents à cette soirée qui s'est terminée par un verre de l'amitié.

Accueil de loisirs de juillet

Cette année encore, l'accueil de loisirs a accueilli pour ce mois de juillet 2014 (du 7 juillet au 1er août), pas moins de 200 enfants et adolescents répartis en quatre groupes d'âges : 3/6 ans, 7/9 ans, 10/12 ans et 13/17 ans.

Groupe des 3/6 ans

Une soixantaine d'enfants âgés de 3 à 6 ans ont été accueillis de 9 h à 17 h à l'école maternelle du centre, encadrés par une équipe composée de 11 animateurs (dont 7 diplômés et 4 stagiaires BAFA) et une directrice. Les enfants ont participé à un programme varié, déployé à partir du mot « sens ».

En règle générale les journées des enfants se sont déroulées de la façon suivante :
- accueil des enfants à partir de 8 h 45 puis rassemblement dans la salle commune afin de participer à des ateliers d'accueil tels que : *pâte à modeler, puzzles, jeux de construction…* Puis, activités manuelles à partir de modèles choisit par les enfants, suivies d'une série de petits jeux pour terminer la matinée.

- déjeuner à la cantine du centre, suivi d'un temps de repos (sieste pour les plus petits).
- après-midi de jeux élaborés par les animateurs visant à emmener les enfants dans un monde imaginaire par le biais d'histoires, de décors et de déguisements…

Au cours de ces différentes journées les enfants ont également pu profiter de sorties et de balades :
- **découverte de la ferme** : au travers des 5 sens (la vue, l'ouïe, le goût, le toucher et l'odorat) les enfants ont appréhendé la ferme dans sa globalité.
- **équitation** : après avoir brossé les poneys, les enfants ont pu réaliser différents parcours, un beau moment de complicité entre l'enfant et l'animal.
- **balade en forêt :** tels de vrais aventuriers, les enfants ont pu profiter de la nature en explorant la faune et la flore.
- **piscine**
- **spectacle de marionnettes :** *« Il était une fois dans le château d'Argy, Alice est entrée pour suivre son chien Pirate…. Maladroit, Pirate fait tomber l'armure du chevalier Fichet !* ». Aidée par les enfants, Alice teste ses connaissances sur le schéma corporel et va reconstruire l'armure du chevalier : d'abord les jambes, puis le tronc, les bras, et enfin la tête….
- **accrobranche et après-midi à la plage :** les enfants ont effectué des parcours acrobatiques dans les arbres, un moment sportif très apprécié, puis après un pique-nique, ils ont pu profiter pleinement de la plage.
- **Dennlys Parc :** afin de terminer le mois en beauté les enfants se sont rendus à Dennlys parc pour une journée placée sous le signe de la rigolade.

Groupes des 7/9 ans, 10/12 ans et 13/17 ans

Pas moins de 140 enfants, âgés de 7 à 17 ans ont été accueillis en juillet dans les locaux du groupe scolaire Danton par leurs 18 animateurs, leur directeur et ses deux adjoints.

Chacun a donc pu profiter d'activités adaptées à son âge. Le thème de l'accueil de loisirs étant le mot « sens », l'équipe d'animation a rivalisé d'imagination pour proposer des activités riches et variées, tout en alternant des temps forts (grands jeux, piscine, équitation, initiations sportives, campings…) et des temps plus calmes (accueil échelonné, activités manuelles, temps méridiens…).

L'accueil de loisirs permet aux enfants de s'inscrire aux semaines de leur choix pendant lesquelles plusieurs options s'offrent à eux (choix du lieu de camping, choix de l'activité sportive, choix de l'activité manuelle, choix du grand jeu…), aussi tout au long des différentes sessions chaque enfant a eu la possibilité d'établir son programme personnalisé en fonction des différents choix proposés par l'équipe d'animation.

Première semaine : *thème « les 5 sens ».*
Au-delà des activités traditionnelles comme l'équitation, la piscine et les activités sportives en partenariat avec...

Accueil de loisirs de juillet (suite)

les associations de la ville, les 7/9 ans se sont rendus aux Près-du-Hem à Armentières pour effectuer un parcours sensoriel à l'aveugle. Chez les 10/12 ans, le programme était également chargé, avec des activités sportives, une partie de pêche, et une séance de cinéma (en remplacement de la journée initialement prévue à la plage annulée en raison des caprices de la météo). Les ados sont, quant à eux, allés au camping de Guînes et ont mis en place des jeux paralympiques.

Un défi a été lancé aux enfants de 7 à 12 ans, celui d'aménager pour chaque tranche d'âge un espace de vie accueillant et propre. Le résultat soumis aux votes des parents a permis de déclarer les 9 ans vainqueurs !

Lundi 7 juillet, les enfants du groupe des 3 à 6 ans ont été accueillis à l'école Danton pour une première journée de découverte de l'accueil de loisirs. Au programme, aider une animatrice à retrouver tous les sens qu'elle avait perdus. Défis et épreuves en tous genres attendaient donc les enfants pour porter secours à cette animatrice.

<u>Deuxième semaine</u> : thème « Dans tous les sens »

Au programme, pas moins de quatre destinations au choix pour les campeurs en herbe âgés de 7 à 12 ans : *Belval, Belle et Houllefort, Guînes, et Beaurainville*. Des activités d'orientation avec boussole ou GPS étaient prévues, des chasses au trésor à la ferme, du disc golf, la découverte de la ferme et une journée à la plage.

Les 13/17 ans ont quant à eux exploré la ville d'Isbergues à l'occasion d'une course d'orientation à vélo et se sont lancés dans une chasse au trésor à la citadelle de Lille, ce qui leur a permis d'appréhender les rudiments de la course d'orientation.

Cette semaine de 4 jours a été ponctuée par une journée commune à tous les groupes au cours de laquelle les enfants ont assisté au visionnage d'un montage vidéo où le lapin d'Alice au Pays des merveilles s'est introduit sur le centre… Il avait rendez-vous avec Alice (incarnée par Mme Matton), mais affolé par son retard, il a supplié les enfants de l'aider à retrouver celle-ci. S'ensuit alors une chasse aux indices dans la ville pour retrouver les objets semés par Alice. Arrivés au lieu de rendez-vous, les enfants ont eu la mauvaise surprise de voir la Reine Rouge kidnapper Alice, celle-ci ne voulant la libérer que si les enfants acceptaient de fabriquer un château de cartes. Défi réussi au terme d'épreuves alliant

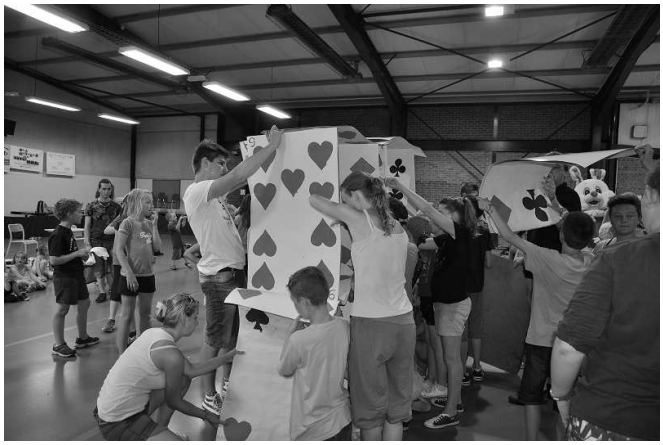

imagination, réflexion, réflexes… Les enfants ont au final érigé ce fameux château à l'aide des cartes gagnées. Alice, enfin libérée, a offert aux enfants un goûter bien mérité !

<u>Troisième semaine</u> : thème « sens dessus dessous »

Cette semaine s'annonçait renversante ! Les 10/12 ans et les ados sont allés camper, les 7/9 ans ont participé à des jeux comme « la tête à l'envers », « de la tête aux pieds », « sans queue ni tête ». Mais le clou de cette semaine, s'est déroulé au parc d'Artois ou deux camps militaires ont été installés afin que les enfants puissent s'y affronter lors de batailles endiablées à l'aide de pistolets laser.

Les enfants ont même participé à une initiation au tckoukball (sport collectif innovant) ou coopération, anticipation et bonne humeur étaient de rigueur…

<u>Dernière semaine</u> : cette dernière semaine a été rythmée par des veillées parents/enfants. Dès le lundi, les ados s'étaient réunis pour leur traditionnelle soirée aux rythmes endiablés, les 10/17 ans se sont essayés à divers sports tels que l'athlétisme, le foot, le volley et la lutte…, et les 7/9 ans se sont rendus au pays du « fais pas ci, fais pas ça » et différents jeux ont été mis en place : « pas par là », « tout n'est pas permis ».

Au cours de cette semaine les enfants ont préparé, avec l'aide de leurs animateurs, la fête de clôture de l'accueil de loisirs de juillet et ont ainsi pu présenter à leurs parents un spectacle de danses dans la salle Edmond Mille.

Accueil de loisirs d'août

L'accueil de loisirs sans hébergement de la ville d'Isbergues a fonctionné pendant la période du lundi 4 au vendredi 22 août 2014 dans les locaux de l'école Ferry. C'est presque 170 enfants âgés de 2 à 15 ans qui ont participé à cet accueil de loisirs d'août dont le thème était « Artistes, remontons le temps ».

Organisées en 5 groupes, les activités mises en place par l'équipe d'animation étaient variées et adaptées à l'âge des enfants.
Les plus jeunes (âgés de 2 à 6 ans) ont effectué une sortie au parc de jeux « Taho et Lina » à Lomme ainsi qu'à la ruche de Neuf Berquin. Ils ont pratiqué l'équitation à Blendecques et ont pu apprécier les joies de la natation au complexe aquatique de Béthune.

Les enfants âgés de 7/8 ans ont visité le village Saint Joseph de Guînes et se sont rendus au complexe aquatique de Béthune. Ils ont effectué une sortie commune avec le groupe des 9/10 ans au « Laby parc » du Touquet. Les 9/10 ans quant à eux, se sont initiés au patinage à la patinoire de Wasquehal et ont découvert le monde de l'aviation en participant aux ateliers pédagogiques dédiés à l'aéronautique de la base de loisirs « Eolys » de Merville.

Les plus grands (11/15 ans) ont eu, eux aussi, leur lot d'activités. Ils ont pratiqué le mini-golf fluorescent au « Goolfy » de Lomme, ont admiré le ciel et les astres au planétarium d'Helfaut et ont profité des bienfaits de l'eau au complexe aquatique de Béthune. Ils ont également eu la possibilité de visiter les studios de Banquise FM, où un intervenant spécialisé, Monsieur Mickaël Bourbon, leur a donné un cours d'initiation à la radio.

Le jeudi 21 août, une journée exceptionnelle attendait les enfants, avec des activités à la carte et des structures gonflables, et, pour leur plus grand bonheur, un barbecue leur a été préparé par les cuisiniers dans la cour de l'école.

L'accueil de loisirs d'été c'est l'occasion de pratiquer des activités camping visant à découvrir d'autres lieux et à apprendre la socialisation. Les plus jeunes (jusque 6 ans) ont donc participé à une initiation au camping au complexe Basly, alors que les 8/10 ans ont, quant à eux, véritablement campé au camping du Moulin de Mametz, où ils ont eu la tâche de partir à la recherche d'un trésor. Les plus grand (11/15 ans) ont pu apprécier les joies du VTT et du tir à l'arc à Marcq en calaisis.

L'accueil de loisirs a mis en place un grand jeu, réunissant parents et enfants, au cours duquel les participants ont remonté le temps grâce à « la porte du temps » qui leur a fait découvrir différentes époques : la préhistoire, le moyen-âge, l'antiquité et l'époque moderne.

Les enfants ont préparé quelques danses et chants pour le spectacle qui a eu lieu dans la salle Edmond Mille de Berguette, le mercredi de la dernière semaine. A cette occasion parents et enfants ont eu la possibilité de se restaurer sur place ce qui a rendu le moment encore plus festif.

Pour terminer l'accueil de loisirs d'août en beauté, tous les enfants ont, le dernier jour de la session, effectué une sortie dans parc un d'attraction : à Dennlysparc pour les 3/6 ans et les 7/8 ans, et à Plopsaland en Belgique pour les 9/15 ans.

L'accueil de loisirs tient à remercier l'ensemble des personnes ayant contribué au bon fonctionnement du centre,… et vous dit : « A l'année prochaine… »

Objets trouvés

Quelques objets et vêtements ont été retrouvés lors des accueils de loisirs de juillet et août 2014. Pour les récupérer, il vous suffit de vous adresser à : **l'hôtel de ville d'Isbergues au 03.21.61.30.80.**

ATTENTION !! Vous avez jusqu'au **vendredi 17 octobre inclus** pour récupérer ces objets.

Vente aux enchères de matériel communal sur internet

Au lieu de jeter ou de s'encombrer d'équipements et de matériels communaux qui ne sont plus utilisés, la ville d'Isbergues a décidé de les vendre. Pour cela, elle a choisi d'adhérer à une plate-forme de vente aux enchères en ligne appelée « Webenchères ».

Une solution qui possède plusieurs avantages : offrir un nouveau cycle de vie au matériel réformé, trouver une solution alternative à la mise en déchetterie, réduire les déchets, éviter le stockage inutile,… tout en permettant aux particuliers d'en profiter !

Le principe de cette vente est simple, il suffit simplement de se connecter directement à l'adresse suivante http://www.webencheres.com/nord-pas-de-calais/pas-de-calais/mairie-d-isbergues/ pour découvrir les produits proposés à la vente par la ville d'Isbergues. Matériels informatique, outillage, mobilier,… chacun pourra trouver son bonheur. Chaque article comporte une fiche descriptive indiquant son état de fonctionnement.

Les prix de départ des articles sont fixés par la collectivité.

L'achat des produits proposés est ouvert à tout le monde, particuliers, associations ou entreprises, chacun peut trouver la bonne affaire et profiter de matériels d'occasion à moindre coût ! Pour cela il suffit simplement de s'inscrire gratuitement sur le site « Webenchères » et d'enchérir. Pour emporter la mise, il suffit que le montant proposé soit le plus élevé, à la fin de la période des enchères.

La première vente aux enchères en ligne proposée par la ville d'Isbergues se déroulera à partir du **lundi 8 septembre** à 8 h. La liste des objets est affichée quelques jours avant le début de la vente.

Isbergues,
« Ville ouverte, ville en fête »
Dimanche 14 septembre de 8 h à 18 h

Exceptionnellement cette année, en raison des travaux qui se déroulent actuellement dans la rue Roger Salengro, cette manifestation aura lieu dans les rues : *Léon Blum, Cité Commentry, place du Bicentenaire (Cité Commentry), rue Gaston Chevallier, rue Le Chatelier, rue Albert 1er, rue Jules Grévy, rue de Pologne, rue Emile Basly.*

Pour sa 15ème édition, la ville d'Isbergues vous propose cette année encore une journée riche en surprises. Animations de rue, spectacles, déambulations, la traditionnelle brocante organisée par la l'harmonie municipale d'Isbergues,…

Une promenade hors du commun, pour petits et grands. Au détour d'une rue, découvrez des artistes surprenants, épatants, drôles ou intrigants.

Brocante

La brocante est organisée par l'harmonie municipale d'Isbergues, de 8 h à 18 h dans les rues *Léon Blum, Le Chatelier, Gaston Chevallier, de Commentry, Albert 1er, Jules Grévy, de Pologne, Emile Basly.*

Les réservations se font par ordre d'inscription à l'école de musique, *26 rue Roger Salengro :*

- **pour les habitants des rues précitées**
  - **lundi 8 septembre** de 14 h à 18 h
  - **mardi 9 septembre** de 16 h à 18 h
- **pour les particuliers et professionnels**
  - **mercredi 10 septembre** de 14 h à 18 h
  - **jeudi 11 septembre** de 16 h à 18 h

Tarifs : - **particuliers :** 1 € le mètre
- **professionnels :** 2 € le mètre

Réglementation du stationnement Et de la circulation

A l'occasion du marché aux puces et des animations de rues qui se dérouleront le ***dimanche 14 septembre****, le stationnement et la circulation de tous les véhicules seront interdits du n° 58 de la rue Léon Blum au carrefour avec la départementale 186, rue Gaston Chevallier, rue Le Chatelier, (rue qui joint la rue Cense Balque) et la rue Le Chatelier, rue Jules Grévy (de la rue Gaston Chevallier à la départementale 186), rue de Pologne (de la rue Gaston Chevallier à la départementale 186), rue Emile Basly (de la rue Gaston Chevallier à la départementale 186), rue Albert 1er et rue cité Commentry ,de la rue Albert 1er au square du Bicentenaire et du square du Bicentenaire à la rue Léon Blum de 8 h à 18 h.*

Le ***dimanche 14 septembre*** *de 8 h à 18 h, seront* ***interdit au stationnement et à la circulation*** *: le square du bicentenaire (cité Commentry), la place du kiosque (située rue Cense Balque), le parking du centre culturel, situé rue Léon Blum, le square Léon Carpentier, situé rue Gaston Chevallier.*

Retrouvez le programme complet de « Isbergues, Ville ouverte, Ville en fête » dans le livret joint à cette édition.

Festivités du quartier du Pont-à-Balques 2014

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

COMPETITION DE JAVELOT INTERSOCIETAIRE
organisée par l'amicale des joueurs de javelots d'Isbergues et environs

salle du javelodrome, rue Emile Zola
Début des jeux à 14 h 30
Remise des prix et coupes vers 18 h

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

ISBERGUES
« VILLE OUVERTE, VILLE EN FETE ! »
de 8 h à 18 h
Brocante, spectacles de rues, animations, *dans les rues Léon Blum, Cité Commentry, rue Gaston Chevallier, rue Le Chatelier, rue Albert 1er, rue Jules Grévy, rue de Pologne, rue Emile Basly.*
(Détail du programme dans cette édition du bulletin)

DIMANCHE 14 ET LUNDI 15 SEPTEMBRE

NOMBREUSES ATTRACTIONS FORAINES
place du kiosque

LUNDI 15 SEPTEMBRE

GOUTER DES ANCIENS
offert par le C.O.S.S.A.F avec la participation de la municipalité

à partir de 15 h 30, à la bourse du travail, place Basly
animation : orchestre Denis

MARDI 16 SEPTEMBRE

OPERATION 2 POUR 1 SUR TOUS LES MANEGES
1 ticket acheté + 1 ticket gratuit

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

24ème RANDONNEE DES AS
organisée par l'U.R.B.I.M

circuits vélos : 12, 41, 54, 89 et 125 km
inscriptions : de 7 h à 10 h à la salle A. Lamendin
clôture à 14 h
prix : 2 € - gratuit pour les moins de 18 ans
ravitaillement sur les circuits et à l'arrivée
remise des récompenses à 11 h 15

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

68ème GRAND PRIX D'ISBERGUES PAS-DE-CALAIS
organisé par le comité du G.P.I avec le concours de la municipalité

Trophée Crédit Mutuel Nord Europe
Coupe de France PMU

présentation des coureurs de 10 h 30 à 11 h 30
par Daniel Manjeas sur le parking APERAM,
D 186 (route de la victoire)

départ à 12 h - D 186 (route de la victoire)
arrivée vers 16 h 30 – D 186 (route de la victoire)

Nombreuses animations avec le concours de la Communauté de Communes Artois Flandres.

GRAND PRIX D'ISBERGUES PAS-DE-CALAIS DES JEUNES
(Randonnée)
organisé par le Club Cycliste Isbergues Molinghem
Départ et arrivée : route de la Victoire D 186
De 11 h à 12 h

GRAND PRIX D'ISBERGUES PAS-DE-CALAIS DES JEUNES
(Compétition)
organisé par le Club Cycliste Isbergues Molinghem
Départ et arrivée : route de la Victoire D 186
Départ : 13 h 15
Route de la Victoire D 186, rue Jules Grévy, rue Albert 1er, rue Léon Blum, rue Cense Balque, Route de la Victoire D 186.

JEUDI 25 SEPTEMBRE

CONCOURS DE CARTES EN INTERNE

SAMEDI 27 SEPTEMBRE

GRAND LOTO
organisé par l'amicale du Personnel Communal d'Isbergues
A partir de 16 h - (ouverture des portes à 15 h)
Au complexe Edmond Mille

Spécial bons d'achat
1,50 € la carte, valable pour toutes les séries.

Grand Prix d'Isbergues Pas-de-Calais

Le **dimanche 21 septembre** aura lieu la 68ème édition du Grand Prix d'Isbergues Pas-de-Calais.

Ce jour-là, la ville d'Isbergues sera la capitale du cyclisme.

Cette journée peut avoir lieu grâce aux bénévoles de l'association mais aussi grâce au soutiens financiers de nos différents partenaires institutionnels : la commune d'Isbergues, le Conseil Général du Pas-de-Calais, la Région Nord/Pas-de-Calais, la Communauté de Communes Artois Flandres (C.C.A.F), mais aussi les partenaires économiques.

Comme les années précédentes, les spectateurs pourront profiter des nombreuses animations mises en place à l'occasion de ce Grand Prix, avec la participation cette année de la confrérie du cresson de Norrent-Fontes.

Deux écrans géants placés dans la zone d'arrivée permettront aux spectateurs de vivre en direct les 50 derniers kilomètres de la course.

Une grande journée à passer en famille à Isbergues.

Réglementation du stationnement et de la circulation

A l'occasion du 68ème grand prix cycliste international organisé par la fédération française du cyclisme et le comité d'organisation du grand prix cycliste d'Isbergues - Pas-de-Calais, **la circulation et le stationnement** des véhicules autres que ceux ayant un rapport direct avec la course cycliste **seront interdits du samedi 20 septembre à 13 h au dimanche 21 septembre à 20 h** sur la D 186 : rue de la Victoire, partie comprise entre la rue Basly et la rue Léon Blum.

Un itinéraire de déviation sera mis en place pendant cette interruption : dans le sens Saint-Venant - Aire-sur-la-Lys et Aire-sur-la-Lys – Saint-Venant, par la rue Paul Lafargue.

Le stationnement des véhicules autres que ceux ayant un rapport direct avec le 68ème grand prix cycliste international sera totalement interdit, **le dimanche 21 septembre de 7 h à 20 h** *sur la D 186, rue de Pologne, rue Jules Grévy, rue Emile Basly, rue Léon Blum et rue Roger Salengro (de la rue de Pologne à la rue Pierre Loti).*

Le dimanche 21 septembre de 9 h à 20 h, le stationnement des véhicules sera totalement interdit : *rue Léon Blum, rue Schuman, rue Cense Balque, rue de Guarbecque, rue de l'église de Berguette, rue Edmond Mille, D 186, D 188, rue de la Roupie, rue Louis Dupont, rue de Mazinghem, rue d'Aire, rue du 11 novembre, rue du Docteur Bailliet, rue Jean Jaurés (de la rue du 8 mai aux feux tricolores), rue du marais, rue de Lillers, rue de l'église St Maurice.*

Pendant ces mêmes horaires et sur tout le parcours emprunté à l'intérieur de la ville, la circulation sera interdite dans le sens contraire de la course.

Les ventes publicitaires de toute nature seront interdites au cours de la journée du dimanche 21 septembre sans autorisation du maire et de l'organisateur de la course.

Le stationnement des véhicules sera interdit, *dans l'impasse rue Basly (qui conduit au stade Basly et à l'ancien centre culturel), ainsi que sur le parking de l'ancien centre culturel et sur les parkings de la poste* **du samedi 20 septembre à 20 h au dimanche 21 septembre à 22 h**, sauf pour les véhicules des organisateurs.

La circulation des véhicules sera autorisée dans les deux sens, *rue de Pologne (partie comprise entre la rue Salengro et le distributeur de la caisse d'épargne)* **du samedi 20 septembre à 13 h au dimanche 21 septembre à 20 h.**

Le stationnement sera interdit sur la place du kiosque, située rue Cense Balque **le dimanche 21 septembre de 8 h à 20 h (sauf organisateurs).**

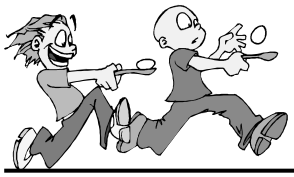

Accueil de Loisirs d'Automne

L'accueil de loisirs d'automne ouvrira ses portes du **lundi 20 au vendredi 24 octobre 2014** (1ère semaine des vacances de la toussaint).

L'accueil de loisirs sera **ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h (accueil échelonné de 8 h 45 à 9 h 30)** dans les locaux des **écoles maternelle et élémentaire Ferry**. Différentes activités seront proposées aux enfants : jeux, piscine, sortie, activités manuelles, culturelles et sportives...

Pour l'accueil de loisirs d'automne, la municipalité a choisi de travailler en partenariat avec « Les Francas ».

Inscriptions

Les dossiers d'inscription sont à retirer à l'Hôtel de Ville ou dans les mairies annexes **à partir du 15 septembre 2014** et sont à **restituer dûment complétés**, **au plus tard pour le 10 octobre 2014.**

Pour les familles bénéficiant de l'aide aux loisirs et au temps libre de la Caisse d'Allocations Familiales, joindre impérativement une copie de la notification, le montant sera déduit automatiquement de la facture.

Prix :

Le montant des inscriptions est à régler aux « Francas ».

La participation quotidienne des familles domiciliées à **Isbergues et sur la commune de Lambres-Lez-Aire** a été fixée à :
Quotient inférieur à 617 : 5,89 € par jour et par enfant,
Quotient compris entre 618 et 995 : 6,81 € par jour et par enfant
Quotient supérieur à 995 : 7,84 € par jour et par enfant

Pour les habitants des autres communes :
Quotient inférieur à 617 : 11,78 € par jour et par enfant
Quotient compris entre 618 et 995 : 13,62 € par jour et par enfant,
Quotient supérieur à 995 : 15,68 € par jour et par enfant.

Afin de permettre une plus grande participation et d'aider les familles ayant plusieurs enfants, un tarif dégressif sera appliqué à partir du 2ème enfant pour le règlement des frais d'inscription à l'accueil de loisirs :

- 10 % pour le 2ème,
- 20 % pour le 3ème,
- 30 % pour le 4ème,
- 40 % pour le 5ème,
- 50 % pour le 6ème.

Il est précisé que pour bénéficier de ces réductions, la 1ère inscription prise en compte sera celle de l'aîné, puis des cadets dans l'ordre décroissant de leur âge.

Sont concernés par ce tarif, les enfants issus de familles recomposées (concubinage notoire, pacs, mariage) même non domiciliés habituellement chez le parent résidant dans la commune.

Restauration

Le service sera assuré par le personnel des restaurants scolaires municipaux

Le prix des repas est à régler à la trésorerie d'Isbergues soit :
* 2.44 € par jour et par enfant,
* 1.21 € par jour, pour les enfants relevant d'un P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé),
* 3.92 € par jour, pour les extérieurs et le personnel communal.

Garderie

La garderie de l'accueil de loisirs accueillera les enfants les **lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi** pendant la période de fonctionnement, soit une séance **de 7 h 45 à 8 h 45** et une séance **de 17 h à 18 h dans les locaux de l'école Ferry**.

Les inscriptions se font au moyen d'une fiche spécifique comportant divers renseignements (téléphone des parents, renseignements médicaux, etc…) à retirer et à déposer en mairie d'Isbergues, rue Jean Jaurès.

Un pointage est effectué régulièrement, aussi, toute présence à une séance est facturée quelle que soit la durée.

Les enfants de moins de 6 ans devront être repris par les parents ou la personne nommément désignée sur la fiche d'inscription.

Le tarif de la garderie est fixé à : 0,40 € la demi heure de présence. Toute demi heure entamée étant due.

A noter :

Pour les familles bénéficiant de l'aide aux loisirs et aux temps libres de la Caisse d'Allocations Familiales, joindre impérativement une copie de la notification, le montant sera déduit automatiquement de la facture.

Réunion d'information pour les parents

*Une réunion d'information pour les parents se déroulera le **jeudi 16 octobre 2014** à 18 h 30 à la salle Emile Zola*

Menu des restaurants municipaux

Cantines du Centre, de Berguette, et maison des associations

Semaine du 2 au 5 septembre

Mardi Macédoine - Pâtes, sauce napolitaine, jambon - fromage - fruit
Jeudi Melon - Riz, fondue de poireaux, pavé de saumon - Fromage blanc
Vendredi Salade aux 2 fromages - Pommes de terre, veau marengo - Boum chocolat

Semaine du 8 au 12 septembre

Lundi Betteraves rouges - Ebly aux champignons, rôti de porc - pâtisserie
Mardi Tomates mozzarella - Frites, salade verte, cuisses de poulet - Yaourt arômatisé
Jeudi Taboulé - Riz, ratatouille, filet de colin Fromage, fruit
Vendredi Salade de concombres - Pommes de terre à la vapeur, goulash - Yaourt au chocolat

Semaine du 15 au 19 septembre

Lundi Quenelles de volaille gratinées - Pâtes, carbonnade flamande - Fromage, fruit
Mardi Céleri rémoulade - pommes de terre rissolées, courgettes farcies - Fromage, pom'pot
Jeudi Salade de tomates - Semoule, poulet basquaise - petits suisses sucrés
Vendredi Buffet froid - Fromage, danette

Semaine du 22 au 26 septembre

Lundi Couscous au poulet - Fromage, fruit
Mardi Carottes râpées - Riz, blanquette - Yop
Jeudi Maquereaux - Hachi parmentier, salade verte - Fromage, fruit
Vendredi Coleslaw - Boulghour, sauté de porc au curry - Yaourt nature

Cantines Pasteur et Carnot

Semaine du 2 au 5 septembre

Mardi Melon - Emincé de volaille sur légumes waterzoï, riz pilaf - Liégeois chocolat
Jeudi Sauté de porc façon carbonnade, coquillettes et fromage râpé - Camembert, compote aux deux fruits
Vendredi Crêpe fromagère - Poisson sur confit niçois, semoule - Fruit

Semaine du 8 au 12 septembre

Lundi Bœuf miroton, frites - Edam, pastèque
Mardi Betteraves, maïs - Escalope de poulet à la moutarde, petits pois carottes - Yaourt aux fruits
Jeudi Salade fromagère - Normandin sauce douce au poivre, purée - Crème dessert saveur vanille
Vendredi Filet de colin sauce crémeuse, épinards hachés , riz - Vache Gros Jean - Fruit

Semaine du 15 au 19 septembre

Lundi Potage de légumes - Sauté de porc sauce charcutière, haricots verts et pommes dorées - Raisin
Mardi Cordon bleu sauce tomate, pâtes et fromage râpé - Gouda, mousse au chocolat
Jeudi Carottes râpées persillées - Blanquette de veau, légumes, riz - Yaourt nature sucré
Vendredi Merlu meunière sauce au citron, pommes de terre persillées - Fromage Chanteneige, fruit

Semaine du 22 au 26 septembre

Lundi Raviolis au gratin, salade - Milanette, compote de pommes
Mardi Pizza fromage - Tajine de volaille, légumes couscous, semoule - Fruit
Jeudi Concombres vinaigrette - Steack haché sauce brune, frites - Yaourt aromatisé
Vendredi Poisson sur brunoise, riz au safran - Petit Contentin, flan au caramel

Rentrée Zen avec la section yoga de la M.J.E.P

Besoin de vous relaxer ? D'évacuer le stress de la rentrée ? La section yoga de la **M**aison de **J**eunes et d'**E**ducation **P**ermanente (M.J.E.P) vous propose d'aborder sereinement l'année 2014/2015 grâce au **Yoga** et à la **Sophrologie**.

Les cours de yoga : dispensés par Brigitte Lebleu, diplômée en Yoga, deux séances vous sont proposées :
- **le mercredi** à 19 h, salle Léo Lagrange (derrière la mairie annexe de Molinghem)
- **Nouveau ! le jeudi** à 14 h 30, salle Decriem située rue de la piscine

Les séances reprendront le **mercredi 3 septembre 2014**. Une séance d'essai est offerte.
Tarif : 93 € pour l'année (environ 75 séances - mercredi et jeudi).

La Sophrologie Caycédienne : dispensée par Geneviève Quelton, sophrologue diplômée, elle vous sera présentée lors de la **réunion d'information** qui aura lieu le **lundi 8 septembre** à 19 h, salle Decriem.

A partir du **lundi 15 septembre**, deux séances vous seront proposées : - la première à 17 h 45
- la seconde à 19 h 15
Tarif : 91 € pour 20 séances.
Une séance d'essai est offerte

Pour tout renseignement, contacter Martine Dumez au 03.21.02.17.34.

Amicale Laïque d'Isbergues

L'assemblée générale de l'amicale laïque d'Isbergues aura lieu le **mardi 7 octobre** à 18 h à la bourse du travail sous la présidence d'honneur de Monsieur Jacques Napieraj, maire d'Isbergues. Le bilan moral des diverses activités et le bilan financier seront présentés lors de cette assemblée.

Après l'appel à candidature et l'élection du conseil d'administration, aura lieu le tirage d'une tombola puis le verre de l'amitié sera offert aux participants de la réunion.

Agenda

Mardi 2 septembre :
Goûter de la rentrée du club des ainés de Berguette *(salle Edmond Mille)*

Vendredi 5 septembre :
Assemblée générale du club de tennis de table M.J.E.P *(dans la salle)*

Vendredi 12 septembre :
Présentation du G.P.I *(complexe Edmond Mille)*

Dimanche 14 septembre :
Repas interne du foyer du C.O.S.S.A.F *(salle du foyer)*

Lundi 15 septembre :
Goûter des anciens d'Isbergues, C.O.S.S.A.F *(bourse du travail)*

Samedi 20 septembre :
Repas dansant de l'E.S.I tennis *(salle du Rietz)*

Vendredi 26 septembre :
Assemblée générale de l'association F.C.P.E des parents d'élèves des écoles publiques d'Isbergues *(maison des associations)*

Samedi 27 septembre :
Remise de récompenses du club colombophile « Les Mosquitos » *(salle Léo Lagrange)*

Section gymnastique de la M.J.E.P

Les cours de gym de la **M**aison de **J**eunes et d'**E**ducation **P**ermanente (M.J.E.P), reprendront le **jeudi 4 septembre** à la salle Jean Macé. Les horaires pour cette année 2014/2015 sont les suivants :

Lundi :
- de 9 h à 10 h : gym pleine forme
- de 17 h 45 à 18 h 45 : gym interval training
- de 18 h 45 à 19 h 45 : zumba fitness

Mardi :
- de 9 h à 10 h : remise en forme
- de 10 h à 11 h : gym pilates taïchi

Jeudi :
- de 9 h à 10 h : gym pleine forme
- de 10 h à 11 h : zumba gold
- de 17 h 30 à 18 h 30 : gym interval training
- de 18 h 30 à 19 h 30 : lia hi-low

Vendredi :
- de 9 h à 10 h : remise en forme
- **Nouveau !** de 10 h à 11 h : zumba sentao
- de 17 h 15 à 18 h 15 : zumba circuit
- de 18 h 30 à 19 h 15 : zumba step

En ce qui concerne la baby gym du mercredi matin (pour les enfants de 3 à 6 ans scolarisés), les cours reprendront le **mardi 9 septembre** de 17 h 15 à 18 h 15.

Pour les autres enfants (à partir de 18 mois) les cours reprendront le **mercredi 10 septembre** de 10 h à 11 h.

Pour tout renseignement complémentaire,
appelez au 03.21.25.88.09
à la salle Jean Macé
pendant les heures de cours.

Le judo club d'Isbergues

Le judo club d'Isbergues ouvre ses portes pour prendre les inscriptions, le **mercredi 3 septembre** et le **vendredi 5 septembre 2014** à partir de 17 h 30. Après ces dates les inscriptions restent possibles pendant toute la saison. Le dojo se trouve au complexe sportif Jean Jaurès et tu peux, bien entendu, faire un essai avant de t'inscrire !

Cette année nous accueillons un nouveau professeur : Matthieu Coulon, ceinture noire 3ème Dan, avec qui le club d'Isbergues entend développer le judo bien sûr, mais aussi :

- le ju jitsu : prolongement naturel de la pratique du judo, c'est une véritable méthode de self défense efficace et attrayante permettant de développer l'ensemble des activités mentales et physiques.

- le Taiso : méthode moderne, construite à partir d'exercices traditionnels de préparation au judo, sa pratique permet de bien préparer son corps, de se protéger et d'améliorer son potentiel physique.

Vous êtes débutants ? Le Taiso a pour objectif de renforcer le système musculaire, d'améliorer la maitrise des gestes, d'augmenter la souplesse et de se relaxer.

- le Baby judo : c'est une pédagogie adaptée qui permet le développement physique, social et intellectuel des très jeunes pratiquants. Par la réalisation d'activités de découverte de son corps et de l'environnement, il permet un enseignement de « savoir être » en groupe et vise à faciliter les futurs apprentissages du judo.

Nous vous attendons avec impatience
pour la nouvelle saison 2014 – 2015 !

Club d'échecs « La tour infernale »

Tu es attiré par le jeu d'échecs mais…
qui pourrait t'apprendre ?

Tu sais jouer aux échecs mais…
tu ne trouves pas de partenaires !

Tu sais bien jouer aux échecs mais…
tu souhaites progresser !

Alors rejoins le club d'échecs d'Isbergues « La tour Infernale », ouvert à tous : jeunes, moins jeunes, hommes, femmes, personnes handicapées,…

Inscriptions :
à la salle des échecs, rue Léo Lagrange
- mercredi 10 septembre à 18 h
- vendredi 12 septembre à 18 h
(Les coupons sport et les tickets loisirs sont acceptés par le club)

Renseignements :
Jean Jossien au 03.21.27.40.57.

Les échecs : *un jeu, un sport, un art, une passion,…*
qui gagne du terrain.

A.S.M Lutte

Le club de lutte de Molinghem à clôturé sa saison sportive 2013/2014 avec 7 titres de champion régional, 2 médailles de bronze aux championnats de France et une 27ème place pour le club sur le plan national en lutte féminine. **Félicitations à tous nos jeunes lutteurs et lutteuses !**

Petits ou grands, vous pouvez venir nous rejoindre à partir du **mercredi 3 septembre 2014**, le mercredi de 17 h 30 à 19 h 30, et le vendredi de 18 h à 19 h 30, au stade Georges Soisbault (à côté du collège Maurice Piquet).

Pour tout renseignement contacter:
M. Philippe Campagne au 03.59.41.06.86
ou **M. Laurent Liéval au 03.21.26.24.87.**

L'E.S.Isbergues Basket ball

recrute pour la saison 2014 - 2015

Si ce sport vous intéresse vous pouvez à partir du **mercredi 3 septembre 2014** vous rendre selon votre âge, aux différents jours et lieux mentionnés ci-dessous, à savoir :

Nées ou nés en 2008 - 2009 - 2010
le samedi de 10 h à 11 h 30 à la salle Basly
U9 – Nées ou Nés en 2006 - 2007
le mercredi de 16 h à 17 h 30 à la salle Jean Jaurès
U11 – Nées en 2004 - 2005
le lundi de 17 h 30 à 19 h à la salle Basly
le mercredi de 14 h 30 à 16 h à la salle Jean Jaurès
U11 – Nés en 2004 - 2005
le mercredi de 13 h 30 à 15 h à la salle Basly
le vendredi de 17 h à 18 h 30 à la salle Basly
U13 – Nées en 2002 - 2003
le lundi de 18 h 30 à 20 h à la salle Basly
le mercredi de 17 h 30 à 19 h à la salle Jean Jaurès
U13 – Nés en 2002 - 2003
le mardi de 17 h 30 à 19 h à la salle Basly
le jeudi de 18 h à 19 h 30 à la salle Basly
U15 – Nées en 2000 - 2001
le mardi de 18 h à 19 h 30 à la salle Jean Jaurès
le vendredi de 18 h 30 à 20 h à la salle Basly
U15 – Nés en 2000 - 2001
le mardi de 18 h 30 à 20 h à la salle Basly
le jeudi de 18 h à 19 h 30 à la salle Jean Jaurès
U17 – Nées en 1998 - 1999
le mardi de 19 h 30 à 21 h à la salle Jean Jaurès
le jeudi de 19 h 30 à 21 h à la salle Basly
U17 – Nés en 1998 - 1999
le mercredi de 18 h 30 à 20 h à la salle Basly
le vendredi de 18 h à 19 h 30 à la salle Jean Jaurès

Pour tout renseignement s'adresser à :
M. Franck Blondel, *24 rue Paul Lafargue*
au 06.42.21.57.94

Section danse de la M.J.E.P

reprise des cours

Afin de retirer les dossiers d'inscriptions (pour toutes les activités) de la nouvelle saison 2014/2015, une permanence sera assurée le :

mercredi 3 septembre 2014 de 16 h à 19 h
à la salle d'exercices au sol rue Jean Macé

La reprise des cours se déroulera sous la forme de « Portes Ouvertes » :

Danse de salon :
Confirmés : le **mercredi 10 septembre** de 18 h 30 à 19 h 30 et de 19 h 40 à 20 h 40 *(avec Marie-Chantal et Jean-Paul)*
Débutants : le **jeudi 11 septembre** de 19 h 45 à 20 h 45 *(avec Thierry et Virginie)*

Danse Moderne : le **samedi 13 septembre** de 10 h 15 à 18 h *(selon les niveaux avec Corentine)*, le **mercredi 17 septembre** de 13 h 30 à 18 h (selon les niveaux) avec Corentine

Durant les cours du mercredi après-midi, les entrées et sorties des enfants se font en présence des parents sous la surveillance permanente de la secrétaire de la section danse.

Danse Hip Hop : le **samedi 13 septembre** de 18 h 15 à 19 h 15 avec Maxence. Selon le nombre d'inscrits, un deuxième cours pourra avoir lieu de 19 h 15 à 20 h 15.

En fonction des inscriptions, les horaires des différents groupes sont susceptibles d'être aménagés dans chaque discipline. *Si vous souhaitez plus de renseignements concernant l'une de ces activités, veuillez contacter Mlle Ferry secrétaire de la section danse de la M.J.E.P, au 03.21.57.70.21, ou par courriel à sectiondanse@orange.fr, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 45 à 11 h 15.*

Amicale des donneurs de sang bénévoles

L'amicale des donneurs de sang bénévoles organise une collecte de sang le **jeudi 11 septembre** à la salle Léo Lagrange de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

E.S.D.I Football

prendre plaisir au Foot

Tu veux t'inscrire au foot et jouer à Isbergues ?
Si tu désires porter les couleurs du club la saison prochaine, tu peux contacter les différents éducateurs. L'E.S.D.Isbergues recrute des garçons et des filles pour ses équipes jeunes U6 à U18 et séniors.

U6 – U7 – U8 – U9 (Nés en 2006-2007-2008-2009)
Mathieu Gantois 06.78.04.29.74

U10 – U11 (Nés en 2004 - 2005)
Jimmy Botcazou 06.12.09.26.09
Kenny Ponchel 06.13.74.63.51

U12 – U13 (Nés en 2002-2003)
Geoffrey Lozingot 06.59.44.30.28
Romuald Cousin 06.29.71.08.22

U14 – U15 (Nés en 2000-2001)
Fabrice Delannoy 06.09.95.99.24
Arnaud Mirland 03.21.27.20.86

U16 – U17- U18 (Nés en 1997-1998-1999)
François Ortéga 06.23.72.06.10
Patrick Brogniart 06.20.96.12.82

SENIORS (Nés avant 1995)
Patrick Brogniart 06.20.96.12.82
Mathieu Gantois 06.78.04.29.74

Fanfare de Molinghem-Isbergues

Inscription pour l'école de musique

Différents cours vous sont proposés :
- éveil musical à partir de 5 ans
- solfège et théorie à partir de 7 ans
- cours pour adultes (il n'y a pas d'âge pour apprendre la musique)
- vous pourrez apprendre la flûte, la clarinette, le saxophone, la trompette, le trombone, la basse, le baryton…
- cours de tambour et percussions

Inscriptions :
Cours de tambour et percussions :
- **mercredis 3 et 10 septembre** de 16 h 45 à 18 h

Cours de solfège et théorie :
- **vendredis 5 et 12 septembre** de 16 h 45 à 18 h

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de
M. Pascal Planque*au 06.17.19.40.99*

Nouveau à Isbergues !
Une section d'initiation à l'escrime

Le club d'escrime de Bruay La Buissière, seul club de l'agglomération de l'Artois, ouvre une section d'initiation à Isbergues.

Le club est ouvert aux **garçons et aux filles de 4 à 84 ans.**

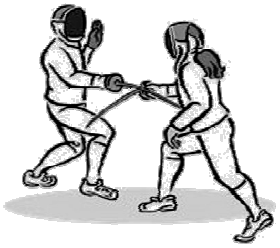

Cette section sera ouverte à partir du **jeudi 11 septembre 2014**, de 17 h 15 à 18 h 15, et de 18 h 15 à 19 h 15, à la salle Arthur Lamendin.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter
Mathieu Gantois au 06.78.04.29.74

Club « Vivre et Sourire »

Goûter de rentrée : le comité de gestion du club « Vivre et Sourire » de la commune associée de Molinghem invite ses adhérents au **goûter de rentrée** qui aura lieu le **mardi 9 septembre 2014** à 14 h 30 à la salle Léo Lagrange, où l'on pourra déguster le traditionnel quartier de tarte et boire le verre de l'amitié. L'animation sera assurée par Marcel Barrois.

Journée « Portes ouvertes » : le club organise sa journée **« Portes ouvertes »** le **dimanche 5 octobre** à la salle Léo Lagrange de 10 h à 18 h, avec au programme de la journée : une exposition-vente de travaux manuels, une tombola permanente, un stand de pâtisseries, une buvette, etc…

Le meilleur accueil vous sera réservé.

Association Evasions

Si les vacances 2014 sont terminées, pensez dés aujourd'hui à celles de 2015 ! L'association Evasions vous propose de partir en voyage :
- dans les Vosges, avec la Fête des Jonquilles à Gérardmer **du 10 au 14 avril 2015,**
- à la découverte du Périgord, Bergerac, Sarlat, Montbazillac, La Roque, Gageac, le château des Milandes, Périgueux… **du 3 au 12 juin**.
- en Italie du Nord, Milan, les lacs, Venise, Vérone… **du 8 au 17 septembre**.

Si c'est différentes destinations vous intéressent ou si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires appelez au 06.05.29.77.69.

A bientôt dans nos voyages…

Super Loto

Samedi 27 septembre
à partir de 16 h

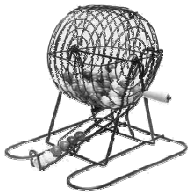

Complexe Edmond Mille
Commune associée de Berguette

organisé par l'Amicale du Personnel Communal d'Isbergues

☛ **SPECIAL BONS D'ACHATS**

CARTE DE JEU :
1,50 € LE CARTON
8 € les 6 cartons, 15 € les 12 cartons
(Ouverture des portes dès 15 h)

BUVETTE ET RESTAURATION
SUR PLACE

Bougez pour votre santé et votre bien-être avec la M.J.E.P

La pratique régulière d'un sport améliore le bien-être physique, moral, la qualité de vie, l'estime de soi…

Ce rôle bénéfique se retrouve dans toutes les tranches d'âge, des adolescents aux personnes âgées.

La qualité de vie des malades chroniques se trouve aussi améliorée, ainsi que celle de certains handicaps, lorsque l'accompagnement est satisfaisant. Mais, au-delà de ce bénéfice global, les bienfaits de l'activité physique dépendent aussi du parcours de vie de chacun, du traitement et de la prévention de chaque pathologie. Ainsi, l'activité physique est primordiale en prévention des maladies cardiovasculaires.

Pour répondre à ces bienfaits pour la santé, la **M**aison de **J**eunes et d'**E**ducation **P**ermanente (M.J.E.P) vous propose une nouvelle activité sport-santé en octobre. Il s'agit de permettre à tous de pratiquer des activités douces, variées et adaptées à chacun, comme : la gym douce, la gym sur chaise, le stretching, les ateliers équilibre,… en complément d'activités plus traditionnelles comme la marche, le yoga, peut-être l'aqua-gym,... encadrées par un professionnel des Activités Physiques Adaptées de Santé, qui construira avec vous un programme personnalisé.

Pour en savoir plus, nous vous convions à une réunion d'information **le mercredi 3 septembre à 14 h à la M.J.E.P située au centre de formation,** *67 bis rue Jean Jaurès.*

Concert d'automne de l'harmonie

L'harmonie municipale vous donne rendez-vous le **dimanche 28 septembre 2014** à 16 h pour son traditionnel concert d'automne au centre culturel rue Léon Blum**.**

L'harmonie municipale d'Isbergues débutera la 1ère partie du concert sous la direction de Thérèse-Marie Durant. Les musiciens laisseront ensuite la place à leur invitée d'honneur **« l'harmonie municipale de Barlin »** pour la deuxième partie du concert dirigée par Monsieur Christophe André.

Les deux sociétés se retrouveront sur scène pour interpréter deux morceaux d'ensemble.

- Entrée gratuite -

Retour sur…

« La Nuit des Etoiles »

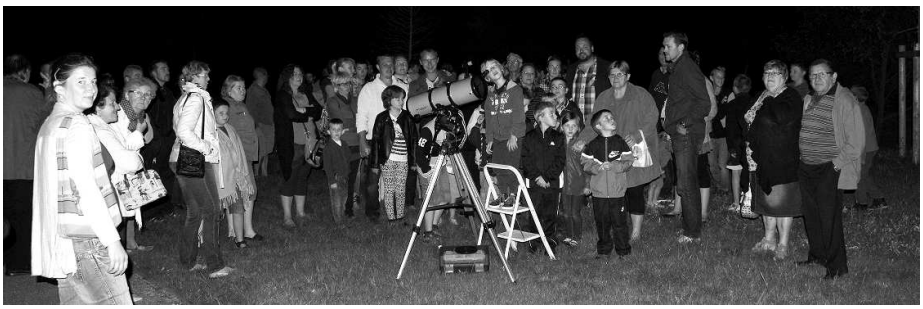

La nuit des étoiles a eu lieu le mercredi 6 septembre de 22 h à minuit. Cent personnes sont venues assister à cette soirée, en famille.

Stéphane Christiaens et Xavier, de l'association d'astronomie CERA basée à Wizernes, ont commencé par expliquer le phénomène d'actualité, la sonde spatiale européenne « Rosetta » qui devait rencontrer ce soir-là la comète Tchourioumov-Guérassimenko après avoir parcouru plus de 6 milliards de kilomètres en 10 ans.

Ils ont ensuite abordé la question de la pollution lumineuse due à un mauvais éclairage public. Cette notion désigne non seulement le fait de ne plus pouvoir observer, en ville, que les étoiles les plus brillantes, mais elle est également associée à un gaspillage d'énergies et donc d'argent public. Elle a aussi des conséquences néfastes sur la faune, la flore et donc l'écosystème et surtout sur la santé humaine (stress, fatigue...).

Monsieur Napieraj, Maire d'Isbergues et Président de la C.C.A.F, avait quant à lui, permis l'extinction des éclairages publics entourant le centre culturel, pour la soirée.

Les participants ont pu ensuite sortir dans le parc des cités pour observer, à l'aide de télescopes, le ciel qui s'était miraculeusement dégagé en tout début de soirée.

Prochainement…

« A Fond la gomme » par la compagnie « Tapis Noir »

Bonnet, moufles, tee-shirt, montre, écharpe, chaussures, pantalon, le Super-Héros Nico est fin prêt pour aller à l'école ! Enfin presque…

Le public assistera à la séance d'habillage peu ordinaire du non moins ordinaire Nicolas ! Enfants et adultes pourront suivre l'aventure de Nico, un jeune garçon un peu « étourdi » qui se prend pour un super-héros, au risque d'en oublier l'essentiel…

Date : **Samedi 6 septembre à 15h30**
Durée : **1h30**
Public : **Jeune Public de 3-4 ans**
(enfants qui font leur première rentrée)
Genre : Danse

« Flying Zozios » par la compagnie « Méli Mélo »

Dans une grande cage, des oiseaux tout cabossés… et trois petits œufs dans la couveuse : des rescapés du ciel ! Un beau matin arrive en face, dans une somptueuse cage, la plus belle des créatures : une demoiselle d'Asie, aux jolies plumes colorées. C'est le charivari dans la cage. Il faut se montrer, la séduire, mais la Belle reste de marbre, elle rêve de liberté, elle rêve de s'envoler…

Les cabossés du bec vont tenter l'impossible ! Malgré les travers de la vie, ces Zozios vont retrousser leurs plumes et vous clouer le bec car il faut parfois rebondir pour s'envoler à nouveau…

Date : **Mercredi 1er octobre à 16h**
Public : **Jeune Public de 2 à 5 ans**
Genre : Marionnettes

« Light Motiv s'expose »

Trois expositions photographiques
du pôle photographique
du 15 septembre au 18 octobre

« Un Rideau d'arbres »

Un rideau d'arbres est créé pendant la transformation d'une cité minière dans le Pas-de-Calais. Richard Baron, photographe, rencontre les habitants, collecte leurs portraits, leurs attitudes, les images des lieux détruits ou rénovés. Ainsi se dessine, au fil des images présentées, le paysage visible et invisible du quartier, entre relevé documentaire et apparitions imaginées.

Le 23 septembre à 20 h aura lieu dans le cadre de cette exposition une lecture théâtrale. Un Dialogue sur la lecture en public. Comment faire vivre un texte ? Lu par l'auteur, incarné par un comédien...
Lecture de six nouvelles du livre « Un rideau d'arbres ».

« Que fais-je ici ? »

Nadège Fagoo, photographe, est allée à la rencontre de jeunes hommes qui ont tout quitté. Migrants sans famille, à l'unique objectif : obtenir le sésame qui les éloignera pour toujours des conflits.
Ces rencontres ont eu lieu à l'hiver 2009 dans le camp de Bailleul. L'exposition invite à découvrir leurs histoires, entre réflexions et tranches de vie...
À la fois poignants et percutants, les témoignages recueillis par Emilie Lenancker résultent d'une vie de fuites, de souffrances et de quêtes.
Lors de ces entretiens, des émotions, des messages passent nourris par les rêves et espoirs déchus des jeunes migrants. Leur visage, immortalisé. Leur humanité, figée sur pellicule.
Une série de portraits singuliers à l'étrange portée universelle…

Le 27 septembre à 15 h, Eric le Brun animera une conférence sur le portrait au fil du temps et des pratiques artistiques. Qu'est-ce-qu'un visage ? Que raconte-t-il ? Que perçoit-on à travers une photographie ou une peinture qui le représente ?

L'intention de l'artiste ou le caractère du sujet...

« Marin, les élèves de la mer »

L'exposition présente les élèves du Lycée Maritime de Boulogne-Le Portel. Les yeux explorent, s'attardent à terre. Leur avenir est en mer.
Ils ne trouveront pas plus d'horaires que de salaires réguliers. Ils pratiqueront l'un des métiers les plus astreignants et les plus dangereux…et pourtant, ils sont toujours plus nombreux à ressentir l'appel du large. Xavier Voirol, les devine, les suit pendant leurs cours, et durant leur stage en mer. Avec son talent empathique, il donne à voir leur si farouche volonté d'apprendre. Être marin coûte que coûte.

Le 4 octobre à 15 h, découvrez les travaux de la sociologue Elizabeth Gueuret sur les mémoires du travail maritime et portuaire et l'expérience personnelle du commandant Claeyssen à partir de ses journaux de bord.

– Exposition gratuite - tout public –

Bébés lecteurs :

Un mercredi par mois, à 10 h 30, emmenez vos bouts d'choux de 0 à 2 ans pour les éveiller au conte et partir à la découverte du livre.

Dates des séances :
- 10 septembre,
- 8 octobre,
- 12 novembre,
- 10 décembre.

L'heure du conte :

- à 10 h 30 pour les 2 – 5 ans
- à 11 h pour les 6 ans et plus

Lectures et petites formes théâtrales
2 samedi par mois :
- 6 et 20 septembre,
- 4 et 18 octobre,
- 15 novembre,
- 6 et 20 décembre.

Dégradations du mobilier et des équipements urbains

La municipalité s'emploie à rendre plus agréable la vie des habitants de la ville. C'est ainsi que depuis plusieurs années des réalisations diverses ont vu le jour : salles et locaux pour la population, terrains et équipements sportifs, aménagements d'espaces verts, de massifs, de parcs,…

L'entretien de toutes ces installations nécessite un travail très important de la part des services techniques de la ville. Or, il devient pratiquement courant de constater chaque semaine des dégradations souvent importantes, ainsi que des vols.

Plusieurs types de dégradations sont constatés sur le mobilier urbain de la ville, tags, graffitis, affichages sauvages, casse, vol… Ces dégradations altèrent notre environnement et peuvent aussi avoir des conséquences pour la sécurité des personnes. De plus, le remplacement du matériel dégradé (grillage, panneaux routiers, lampadaires, bancs, poubelles,…) représente chaque année un coût non négligeable, sans compter le temps passé à réparer inutilement toutes ces dégradations !!!

Il est regrettable que des irresponsables continuent de saccager les lieux collectifs dont la réalisation et l'entretien sont supportés par tous. Les auteurs responsables de ces méfaits méritent bien entendu d'être sanctionnés. Sachez que la dégradation ou la détérioration volontaire d'un bien appartenant à autrui est punie par la loi.

Article 322-1 du code pénal : « *la* ***destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui*** *est punie de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende, sauf s'il n'en est résulté qu'un dommage léger.* ***Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain*** *est puni de 3 750 € d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général lorsqu'il n'en est résulté qu'un dommage léger.* »

Que faire si vous constatez du mobilier urbain dégradé ?

Lorsque vous constatez des dégradations sur le domaine public,
contacter l'agent de police municipale à l'hôtel de ville d'Isbergues au 03.21.61.30.80
ou les services techniques de la ville au 03.21.61.36.66.

Le P.L.I.E : un accompagnement pour l'emploi

Le **P**lan **L**ocal pour l'**I**nsertion et l'**E**mploi (P.L.I.E) de l'arrondissement de Béthune possède une antenne au centre de formation, d'insertion et d'emploi situé 67 bis rue Jean Jaurès.

Financé par le Fond Social Européen, l'Etat, la Région, le Conseil Général et les EPCI, **le P.L.I.E accompagne les chercheurs d'emploi de plus de 26 ans**, il vous propose d'être accompagné par un référent unique dans votre parcours d'accès à l'emploi.

- **De l'accueil à l'emploi, un accompagnement personnalisé :** votre référent vous aidera à la résolution de problèmes particuliers de façon à favoriser votre insertion professionnelle.
- **Accueillir, définir, faire évoluer :** vous serez reçu individuellement afin de déterminer les objectifs et les étapes de parcours nécessaires.
- **Se valoriser, se former, s'adapter :** un parcours constitué d'étapes vous permettra de vous former, de vous adapter aux postes de travail et de développer vos compétences.

Pour tout renseignement sur cet accompagnement individuel, se rapprocher de la référente **Mme Corinne HEUGUE** au **03.21.57.70.20**.

Les prochaines réunions d'information se dérouleront à : la M.J.E.P d'Isbergues, **au Centre de Formation, d'insertion et d'emploi Jean Jaurès** situé *67, bis rue Jean Jaurès, les :*
- **22 septembre 2014** à 14 h
- **13 octobre 2014** à 14 h
- **24 novembre 2014** à 14 h
- **15 décembre 2014** à 14 h

plie Arrondissement de Béthune — Maison de Jeunes et d'Éducation Permanente de la région d'Isbergues — l'Europe s'engage en Nord-Pas-de-Calais avec le FSE — UNION EUROPÉENNE Fonds social européen

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Conscientes que les décisions en matière d'environnement doivent se prendre aujourd'hui, les Communautés Artois-Lys et Artois-Flandres organisées en Pays ont décidé de mettre en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H) sur leur territoire.

Cette opération incitative vous permettra d'engager des travaux de rénovation de votre logement et de réaliser des économies d'énergie. Pour cela, le Pays de la Lys romane peut vous accompagner, sous conditions, grâce à des aides bonifiées de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H), du Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais et des Communautés de Communes.

Des conseils personnalisés, tant en matière technique que financière, vous sont prodigués gratuitement. N'hésitez pas à vous rendre aux permanences qui ont lieu à Isbergues ou Lillers ou à contacter directement « CitéMétrie » pour vous renseigner.

Le Pays de la Lys romane s'est doté des moyens financiers, humains et techniques nécessaires à la réussite de cette opération qui s'inscrit dans les objectifs de la stratégie locale de l'habitat et du plan climat territorial. La volonté du Pays de la Lys romane pour cette opération d'envergure est forte ! La réussite du salon de la thermographie en octobre 2013 à Isbergues et les premières semaines de l'O.P.A.H démontrent que les attentes de la population le sont tout autant.

Propriétaire occupant	Propriétaire bailleur	Types de travaux subventionnés
- aides soumises à condition de ressources. - le logement doit avoir plus de 15 ans. - subventions majorées pour les logements indignes. - prime « Habiter mieux » pour les travaux d'économies d'énergie. - possibilité de cumul avec le crédit d'impôt en vigueur et l'EcoPrêt à taux zéro pour les travaux de rénovation énergétique.	- aides soumises à condition de location pendant 9 ans. - le logement doit avoir plus de 15 ans. - subvention pour le remise aux normes de logements très dégradés ou ayant une mauvaise performance énergétique. - abattement fiscal sur l'ensemble des loyers pendant 9 ans.	- amélioration de la performance énergétique (isolation, chaudière à condensation,…). - rénovation complète (travaux de grande ampleur et d'un coût élevé). - adaptation au handicap et au vieillissement (monte escalier, salle de bain aménagée,…). - prévention des risques liés aux installations anciennes (électricité, exposition aux peintures au plomb,…).

Attention !!! Toutes les aides sont soumises à des conditions d'attribution (techniques et financières)

Monsieur Germain Ségard, de la société « CitéMétrie », est chargé par le Pays de la Lys romane de vous accueillir, vous conseiller et monter vos dossiers gratuitement, sur rendez-vous :

le jeudi matin de 9 h à 12 h,

au siège de la Communauté de Communes Artois-Flandres, place Jean Jaurès Isbergues ou par téléphone **au 03.21.56.56.24.**

Vous construisez ou rénovez votre logement ?
Vous avez besoin d'informations et de conseils sur l'isolation, le chauffage, l'eau chaude sanitaire… ?
Vous souhaitez en savoir plus sur les énergies renouvelables ?

Un conseiller « info énergie » vous reçoit **individuellement** et **gratuitement,** pour vous renseigner sur toutes les questions liées aux **économies d'énergie et aux énergies renouvelables.**

Les permanences ont lieu **sur rendez-vous**, tous les **1ers et 3èmes vendredis du mois**, de **9h à 12h et de 14h à 17h**, au siège de la Communauté de Communes Artois-Flandres à Isbergues.

Pout tout renseignement, contacter la **Communauté de Communes Artois-Flandres (C.C.A.F),** au 03.21.61.54.40 ou par courriel : contact@cc-artois-flandres.fr

Merci de mentionner l'objet de votre appel afin que le conseiller planifie la durée de l'entretien.

Petite enfance

Consultation de nourrissons :

- le 2ème mardi du mois à partir de 9 h en mairie annexe de Berguette.
- le 1er jeudi du mois de 13 h 30 à 16 h 30 et le 3ème mercredi de 8 h à 12 h à la maison des associations.

Atelier d'éveil pour les tout-petits *(15 mois à 3 ans)*

Le 3ème lundi du mois de 9 h à 12 h à la maison des associations.

Crèche :

« 1, 2, 3 Soleil » Isbergues, renseignements sur le site internet : isbergues@creches123soleil.fr
03.21.56.21.71

Personnes âgées

Maltraitances personnes âgées : **39 77**

Artois gérontologie :

Le 2ème vendredi de chaque mois de 9 h à 12 h à la C.C.A.F, sur rendez-vous **03.21.61.54.40**

C.I.C.A.S *(retraites complémentaires)* **:**

Un service téléphonique est mis en place pour aider les salariés du secteur privé dans la préparation de leur retraite complémentaire ARRCO et AGIRC du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. **08.20.20.01.89**

C.A.R.S.A.T Nord-Picardie *(**C**aisse d'**A**ssurance **R**etraite et de la **S**anté **a**u **T**ravail)* **:** *Sur rendez-vous, contacter la plateforme téléphonique au* **39 60**

A.S.S.A.D *(**A**ssociation de **S**oins et **S**ervices **à D**omicile) de Aire-sur-la-Lys - Isbergues et ses environs* **:** *Aides ménagères, auxiliaires de vie, emplois familiaux, soins à domicile.* **03.21.95.42.52**

E.H.P.A.D « Les Orchidées » (Etablissement d'**H**ébergement pour **P**ersonnes **A**gées **D**épendantes) **:**

57 rue Léon Blum, service administratif ouvert du Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h **03.91.82.84.80**

Social

Action sociale d'urgence *(rue du Temple)* **:**

Présidente : Mme Carré
Le mercredi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.
03.21.02.68.40

Maison Départementale de la Solidarité de Lillers :

- les 1er et 3ème lundi matin du mois, le 2ème mardi après-midi, le 2ème jeudi matin et le 2ème vendredi matin à la mairie annexe de Molinghem, sur rendez-vous
- les 1er et 3ème jeudi matin du mois et le 4ème mardi matin, à la maison des associations, sur rendez-vous
03.21.54.63.20

Caisse d'Allocations Familiales *(C.A.F)* **:**

- les 1er, 2ème, 3ème et 4ème mardis de chaque mois de 9 h à 12 h à la mairie annexe de Molinghem
- les 1er et 3ème mardis de chaque mois de 13 h 30 à 16 h 30, à la mairie annexe de Molinghem

Sécurité sociale :

Le mardi de 9 h à 12 h à la mairie annexe de Molinghem.

Secours Catholique : *Le mardi de 14 h à 16 h au 83 bis, rue Gaston Chevallier* **03.21.66.22.84**

C.O.S.S.A.F *(B. Podvin) :*

Les lundis 8 et 22 septembre de 10 h 30 à 11 h 30 à la maison des associations.

Groupe « AG2R la Mondiale » :

Salle Edmond Mille, sur rendez-vous au ***03.21.46.47.03***

Point logement jeunes de Béthune ***09.71.52.30.78***

Environnement / Habitat

Communauté de Communes Artois Flandres (C.C.A.F.) **:**

Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
03.21.61.54.40

Déchetterie :

En période d'été, ouverture de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 du lundi au vendredi et le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
Renseignements à la C.C.A.F. **03.21.61.54.40**

Aide juridique

Conciliateur de justice (Mme Laurant) :

Le 2ème vendredi du mois de 9 h 15 à 12 h à la mairie annexe de Molinghem.

Centre d'Information des Droits de la Femme de Béthune (C.I.D.F) :

Le 1er lundi de 14 h à 17 h, à la Maison de Jeunes et d'Education Permanente (M.J.E.P) d'Isbergues, sur rendez-vous **03.21.57.98.57**

Guichet d'accès au droit et prévention des litiges de Bruay la-Buissière : *problèmes de voisinage, conflits familiaux, litiges avec un commerçant, votre propriétaire, votre assureur. Aide et conseils gratuits.*
Renseignements **03.59.413.413**
Fax **03.59.410.410**

Association tutélaire du Pas de Calais :
Accompagnement personnalisé de l'adulte et de l'enfant
Le lundi 15 septembre de 14 h à 16 h à la mairie annexe de Molinghem.

Anciens combattants

A.C.V.G. et Souvenir Français :

Le 2ème et 4ème mercredi du mois de 16 h à 17 h à la maison des associations
sur rendez-vous **03.21.26.53.85**

France Mutualiste :

Le vendredi 12 septembre de 13 h 30 à 17 h à la mairie annexe de Molinghem.

URGENCES

S.A.M.U	**15**
Pompiers	**18**
Centre anti-poison	**08.25.81.28.22**
S.O.S mains	**03 20 95 75 00**
Centre des grands brûlés	**03 20 44 59 62**
Gendarmerie d'Isbergues	**03.21.54.72.15**

Santé

Médecins :

Dr Thérèse Buissart	**03.21.61.98.90**
Dr Véronique Han-Denoeud	**03.21.02.17.83**
Dr Gilles Duparcq	**03.21.02.16.71**
Dr Patrice Favier	**03.21.61.78.04**
Dr Philippe Geille	**03.21.02.12.88**
Dr Thierry Hautcoeur	**03.21.02.16.07**
Dr Christian Hollebecque	**03.21.54.02.80**
Dr Domitille Caron	**03.21.54.02.80**
Dr Jean-François Leduc	**03.21.64.19.10**
Dr Philippe Mannechez	**03.21.61.78.03**
Dr Michel Stopin *(Guarbecque)*	**03.21.25.82.27**
Dr Gabriel Buissart *(Ham en Artois)*	**03.21.66.04.11**
Dr Dominique Bernard *(Norrent Fontes)*	**03.21.02.04.63**
Dr Christophe Caron *(Norrent Fontes)*	**03.21.25.14.14**
Dr Henri Chrétien *(Norrent Fontes)*	**03.21.27.35.63**

Médecin de garde :
En semaine de 19 h 30 jusqu'au lendemain 8 h,
le samedi de 12 h jusqu'au lundi 8 h **03.21.71.33.33**

Pharmaciens :

Pharmacie Beauvillain	**03.21.02.01.33**
Pharmacie de la place	**03.21.01.10.20**
Pharmacie de Berguette (M. Benoît Bout)	**03.21.26.59.50**
Pharmacie des aciéries (Melle Minart)	**03.21.02.11.63**

Pharmacie de garde :

08.25.74.20.30
www.servigardes.fr

Ambulanciers : *de garde 24 h sur 24*
Ambulances B. Finel **03.21.02.17.08**

Infirmières :

Mmes Brisset et Dhaese et M. Parent	**03.21.61.78.07**
	06.72.36.00.78
Mmes Deram, Lesecq, Laversin, Cauwet	**03.21.25.85.66**
Mme Monique Feron	**06.16.76.23.30**
Mme Anaïs Walle	**06.18.73.58.53**

Laboratoire d'analyse médicale : **03.21.61.53.53**

Alzheimer : *contacter l'A.S.S.A.D* **03.21.95.42.52**

Point écoute toxicomanie : **08.00.26.10.00**

Administrations

Hôtel de ville : **03.21.61.30.80**
Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Permanence état-civil : *le samedi matin de 10 h à 12 h*
Courriel : **contact@ville-isbergues.fr**
Site internet : **www.ville-isbergues.fr**

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) :
Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
rue Emile Zola **03.21.61.39.72**

Mairie annexe de Berguette :
Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
rue Edmond Mille **03.21.26.59.18**

Mairie annexe de Molinghem :
Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
place Lamartine **03.21.61.59.95**

Services techniques :
Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
rue Anatole France **03.21.61.36.66**

Centre culturel :
***mardi** de 14 h à 18 h, **mercredi** de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, **vendredi** de 14 h à 19 h, **samedi** de 10 h à 17 h (sans interruption)*
rue Léon Blum **03.21.02.18.78**

Police municipale :
Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
03.21.61.30.80

Trésorerie :
rue Jean Jaurès **03.21.02.11.15**

Services / dépannages

VEOLIA : dépannage 24 h sur 24 **0 810 108 801**

E.R.D.F : dépannage 24 h sur 24 **09 726 750 62**

GAZ : dépannage 24 h sur 24 **0 810 433 062**

France Telecom : **10 13**

Emploi - Formation

Boutique de Gestion Espace (B.G.E) :
Conseils en création d'entreprise, les mercredis 3 et 17 septembre à la M.J.E.P,
sur rendez-vous à partir de 9 h **03.21.62.90.60**

M.J.E.P : *8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30* **03.21.57.70.20**

Pôle emploi de Lillers : **39 49**

Relais emploi alpha : **03.21.25.61.68**

Ecole municipale de musique : **06.68.36.69.75**